

Le Sentier

Une petite cérémonie

Au temps où la construction des bâtiments se faisait en maçonnerie, la pose de la première pierre offrait l'occasion d'une manifestation symbolique. Il nous souvient par exemple d'avoir assisté au scellement de la première pierre de l'Hôpital de la Vallée, il y a exactement 20 ans et à celui de la halle de gymnastique du Sentier.

Les méthodes modernes de construction ne permettent plus à un tel rite de se dérouler sur un chantier.

Il est apparu néanmoins à la municipalité du Chenit qu'il convenait de placer à l'intérieur des murs du nouveau collège du Sentier une cassette contenant des documents ayant trait à la vie actuelle.

C'est au cours d'une modeste manifestation à laquelle assistaient les membres de la municipalité, les représentants des autorités scolaires, M. le président du Conseil communal, M. Ch. Magni, entrepreneur, ainsi que le collaborateur de M. Gillard, architecte, que fut placée dans une cavité préparée dans ce but une cassette remplie de documents divers.

Ce fut l'occasion pour M. P. Benoit, syndic, de prononcer quelques paroles de circonstance. Il dit son espoir de voir le bâtiment sous toit à la date prévue et remercia tous les collaborateurs qui travaillent à cette nouvelle construction.

On peut déjà se rendre compte de l'excellence du choix. Le Crêt de la « Raisse Armand » convient admirablement, et on peut déjà prévoir que les écoliers seront magnifiquement logés. Ainsi, sur ce terrain qui fut celui du repép, on verra vivre joyeusement une jeunesse heureuse qui sera demain le peuple de chez nous.

Il nous paraît indiqué de donner la liste des documents qui viendront à nouveau au jour dans des siècles et qui pourront être pour des historiens futurs une source utile de renseignements. On nous permettra de souhaiter que ce soit le plus tard possible.

La cassette contient donc les pièces suivantes :

Les comptes communaux de 1952. Un exemplaire du statut des fonctionnaires du Chenit. Deux exemplaires des diplômes remis aux jeunes gens et jeunes filles atteignant leur majorité. Une liste de prix des denrées et combustibles. Des journaux des fabriques Le Coultre et Assortiments Gallay. Les deux préavis municipaux concernant le choix du terrain et la construction du collège. Un aperçu de la situation industrielle agricole, commerciale et politique de l'époque. Deux poèmes de M. Maurice Reymond, instituteur émérite, au Brassus. Les derniers N^{os} de la Feuille d'Avis de la Vallée, un N^o de la Feuille d'Avis de Lausanne et le N^o du jour de la Tribune. Trois cartes civiques. Les règlements de police et du Conseil communal. La plaquette éditée à l'occasion du 300^e anniversaire de la commune. Les tomes I et II de l'Histoire du Chenit par M. Pignet, professeur. Un écu du 150^e anniversaire du canton de Vaud. Une lettre en patois du Chenit par P. d'Amont et enfin plusieurs photographies du Sentier-Brassus-Orient.

M. le syndic ayant cimenté la cassette dans son alvéole, la cérémonie prit fin par une modeste collation offerte aux assistants ainsi qu'aux ouvriers de l'entreprise.